
1.	Énoncés prospectifs	2
2.	Indicateurs de performance financière clés	4
3.	Résultats d'exploitation consolidés	5
4.	Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter	11
4.1	Secteur Vente au détail	11
4.2	Secteur Services financiers	15
5.	Situation de trésorerie et sources de financement	17
5.1	Flux de trésorerie	17
5.2	Situation de trésorerie et structure du capital	20
5.3	Situation financière	22
5.4	Notations	22
5.5	Dividendes et rachats d'actions	23
5.6	Arrangements hors bilan	24
6.	Instruments financiers dérivés	24
7.	Résultats par trimestre	25
8.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	27
9.	Risques d'entreprise et gestion des risques	27
10.	Transactions entre parties liées	27
11.	Normes comptables futures et modifications	27
12.	Perspectives	28
13.	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	28
14.	Informations supplémentaires	40

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et de ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2024 et les notes y afférentes (les « états financiers intermédiaires ») inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 30 décembre 2023 et le rapport de gestion connexe inclus dans le Rapport annuel de 2023 de la société.

Les états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2024 de la société ont été établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire* publiée par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité » ou les « PCGR »). Les présents états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 13, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures financières utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la fin du Rapport annuel de 2023 de la société.

Les termes qui sont suivis d'un appel de note sous forme de chiffre dans le rapport de gestion inclus au présent rapport trimestriel sont définis dans les notes de bas de page du rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 12 novembre 2024.

1. Énoncés prospectifs

Le rapport trimestriel, y compris le rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 12, « Perspectives », à la rubrique 13, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2023 et dans la notice annuelle 2023 de la société pour l'exercice clos le 30 décembre 2023. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment l'inflation, l'augmentation des prix des fournisseurs, les niveaux d'emploi, les coûts d'emprunt, l'endettement des ménages, l'incertitude politique et la réglementation gouvernementale, les répercussions des catastrophes naturelles, de la guerre ou des actes de terrorisme, les pandémies, les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition ou des taux de change, ainsi que l'accès au crédit à la consommation;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires ou à contrôler les pertes;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et les processus connexes;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service ses employés, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »);
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2023 de la société (pour l'exercice clos le 30 décembre 2023). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

2. Indicateurs de performance financière clés¹⁾

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 5 octobre 2024 et au 7 octobre 2023 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024 (16 semaines)	2023 (16 semaines)
Chiffres consolidés		
Augmentation des produits	1,5 %	5,0 %
Résultat d'exploitation	1 321 \$	1 065 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	2 069	1 926
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,2 %	10,5 %
Bénéfice net	820 \$	649 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	780	624
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	777	621
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	767	719
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	2,53 \$	1,95 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	2,50 \$	2,26 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	1 529 \$	1 823 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 958	2 045
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	690	695
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	622	756
Mesures financières		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail ²⁾ sur une base annuelle	2,4 x	2,3 x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	23,3 %	21,8 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	11,8 %	11,2 %
Secteur Vente au détail		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	0,5 %	4,5 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	2,9 %	4,6 %
Résultat d'exploitation	1 091 \$	1 006 \$
Marge brute ²⁾	5 642	5 502
Marge brute exprimée en pourcentage ²⁾	30,9 %	30,6 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 982 \$	1 852 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,9 %	10,3 %
Secteur Services financiers		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	201 \$	22 \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	14,4 %	13,9 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,6 %	3,8 %

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

3. Résultats d'exploitation consolidés

	Pour les périodes closes le 5 octobre 2024 et le 7 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)							
	2024 (16 semaines)	2023 (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2024 (40 semaines)	2023 (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	18 538 \$	18 265 \$	273 \$	1,5 %	46 066 \$	44 998 \$	1 068 \$	2,4 %
Résultat d'exploitation	1 321	1 065	256	24,0 %	3 050	2 761	289	10,5 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	2 069	1 926	143	7,4 %	5 326	5 014	312	6,2 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,2 %	10,5 %			11,6 %	11,1 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	903 \$	880 \$	23 \$	2,6 %	2 272 \$	2 226 \$	46 \$	2,1 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	238	234	4	1,7 %	622	608	14	2,3 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	248	234	14	6,0 %	632	608	24	3,9 %
Impôt sur le résultat	263	182	81	44,5 %	621	526	95	18,1 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	263	219	44	20,1 %	724	634	90	14,2 %
Taux d'impôt effectif	24,3 %	21,9 %			25,6 %	24,4 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ²⁾	24,5 %	22,7 %			25,8 %	24,7 %		
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	40 \$	25 \$	15 \$	60,0 %	105 \$	71 \$	34 \$	47,9 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	780 \$	624 \$	156 \$	25,0 %	1 702 \$	1 556 \$	146 \$	9,4 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	777	621	156	25,1 %	1 693	1 547	146	9,4 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	767	719	48	6,7 %	1 968	1 850	118	6,4 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	2,53 \$	1,95 \$	0,58 \$	29,7 %	5,47 \$	4,81 \$	0,66 \$	13,7 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	2,50 \$	2,26 \$	0,24 \$	10,6 %	6,36 \$	5,75 \$	0,61 \$	10,6 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	306,9	318,4			309,2	321,6		

- i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Pour le trimestre, Loblaw a encore une fois réalisé des progrès sur les plans opérationnel et financier en continuant d'offrir de la valeur aux Canadiens dans l'ensemble de son réseau de vente au détail, tout en maintenant l'accent sur l'excellence en matière de vente au détail. La déduction d'une charge relative à une question en matière de taxes à la consommation antérieure liée à la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») a eu une incidence positive de 125 millions de dollars sur le bénéfice net. La croissance du chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail a dépassé celle du secteur de l'alimentation au détail au cours du trimestre. Le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin du secteur des pharmacies reflète la vigueur soutenue de la catégorie des produits de beauté, mais a subi la pression liée à la décision de la société de retirer des tablettes certaines catégories de produits électroniques à faible marge ainsi que le recul des dépenses des clients pour des produits de consommation courante. Les produits tirés des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ont augmenté en raison de la vigueur soutenue des ventes de médicaments sur ordonnance prescrits pour traiter des maladies aiguës ou chroniques. Les magasins du secteur de l'alimentation au détail ont affiché une hausse de l'achalandage au cours du trimestre, et ce, même si les ventes de l'Action de grâce seront comptabilisées au quatrième trimestre de l'exercice. L'accroissement du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation reflète la vigueur soutenue des magasins à escompte Maxi et NoFrills de la société, ainsi que la gamme croissante d'aliments multiculturels dans l'ensemble de ses bannières. Cette croissance est également portée par la solide performance de la bannière T&T. Au cours du trimestre, la société a continué d'investir dans son réseau de magasins, notamment en inaugurant 25 magasins à escompte et en ouvrant deux nouveaux magasins-pilotes *sans nom*^{MD} de type ultra-escompte.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 777 millions de dollars (2,53 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2024, ce qui représente une hausse de 156 millions de dollars (0,58 \$ par action ordinaire), ou 25,1 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2023. Cette augmentation tient compte d'une variation favorable de 108 millions de dollars d'éléments d'ajustement et d'une amélioration de 48 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- la variation favorable de 108 millions de dollars (0,34 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 125 millions de dollars (0,41 \$ par action ordinaire) du recouvrement relatif à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
 facteur en partie contrebalancé par :
 - l'incidence défavorable de 11 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) d'un profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 4 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change comptabilisés à l'exercice précédent;
- l'amélioration de 48 millions de dollars (0,15 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail par suite d'une hausse de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives;
 facteur en partie contrebalancé par :
 - l'incidence défavorable des ajustements de certaines provisions pour impôt en 2023;
 - l'incidence défavorable des participations ne donnant pas le contrôle.
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,09 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est élevé à 767 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 48 millions de dollars, ou 6,7 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2023. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est établi à 2,50 \$, ce qui représente une hausse de 0,24 \$, ou 10,6 %. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 1 693 millions de dollars (5,47 \$ par action ordinaire) pour l'exercice à ce jour, ce qui représente une hausse de 146 millions de dollars (0,66 \$ par action ordinaire), ou 9,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation tient compte d'une amélioration de 118 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et d'une variation favorable de 28 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 118 millions de dollars (0,36 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail par suite d'une hausse de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable des ajustements de certaines provisions pour impôt en 2023;
 - l'incidence défavorable des participations ne donnant pas le contrôle;
- la variation favorable de 28 millions de dollars (0,05 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 154 millions de dollars (0,50 \$ par action ordinaire) (du recouvrement) de la charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC;
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 6 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire) de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 121 millions de dollars (0,39 \$ par action ordinaire) de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif;
 - l'incidence défavorable de 10 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) d'un profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent.
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,25 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 1 968 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, ce qui représente une hausse de 118 millions de dollars, ou 6,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est établi à 6,36 \$, ce qui représente une hausse de 0,61 \$, ou 10,6 %. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Produits

Pour les périodes closes le 5 octobre 2024
et le 7 octobre 2023
(en millions de dollars canadiens, sauf
indication contraire)

	2024	2023	Variation	Variation	2024	2023	Variation	Variation
	(16 semaines)	(16 semaines)	(en \$)	(en %)	(40 semaines)	(40 semaines)	(en \$)	(en %)
Vente au détail	18 259 \$	17 982 \$	277 \$	1,5 %	45 207 \$	44 188 \$	1 019 \$	2,3 %
Services financiers	382	379	3	0,8 %	1 110	1 053	57	5,4 %
Éliminations	(103)	(96)	(7)	(7,3) %	(251)	(243)	(8)	(3,3) %
Produits	18 538 \$	18 265 \$	273 \$	1,5 %	46 066 \$	44 998 \$	1 068 \$	2,4 %

Les produits ont augmenté de 273 millions de dollars, ou 1,5 %, au troisième trimestre de 2024 comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2023, pour s'établir à 18 538 millions de dollars. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 277 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables. En outre, le chiffre d'affaires du secteur Services financiers s'est accru de 3 millions de dollars.

Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont chiffrés à 46 066 millions de dollars, en hausse de 1 068 millions de dollars, ou 2,4 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 1 019 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables. En outre, le chiffre d'affaires du secteur Services financiers s'est accru de 57 millions de dollars.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a augmenté de 256 millions de dollars, ou 24,0 %, au troisième trimestre de 2024 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2023 pour s'établir à 1 321 millions de dollars. L'augmentation est attribuable à une variation favorable de 135 millions de dollars d'éléments d'ajustement et à une amélioration de 121 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- la variation favorable de 135 millions de dollars d'éléments d'ajustement est attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 155 millions de dollars du recouvrement relatif à une question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
 facteur en partie contrebalancé par :
 - l'incidence défavorable de 13 millions de dollars d'un profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 6 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change comptabilisés à l'exercice précédent.
- l'amélioration de 121 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation a augmenté de 289 millions de dollars, ou 10,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023 pour s'établir à 3 050 millions de dollars. L'augmentation du résultat d'exploitation est attribuable à une amélioration de 266 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à une variation favorable de 23 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 266 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers.
- la variation favorable de 23 millions de dollars d'éléments d'ajustement est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 192 millions de dollars (du recouvrement) de la charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC;
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 7 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 164 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif;
 - l'incidence défavorable de 12 millions de dollars d'un profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent.

Montant ajusté du BAIIA²⁾

	2024				2023			
	(16 semaines)	(16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(16 semaines)	(16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	1 982 \$	1 852 \$	130 \$	7,0 %	5 083 \$	4 829 \$	254 \$	5,3 %
Services financiers	87	74	13	17,6 %	243	185	58	31,4 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	2 069 \$	1 926 \$	143 \$	7,4 %	5 326 \$	5 014 \$	312 \$	6,2 %

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 143 millions de dollars, ou 7,4 %, au troisième trimestre de 2024 comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2023 pour s'établir à 2 069 millions de dollars, en raison d'une hausse de 130 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 13 millions de dollars au sein du secteur Services financiers.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 5 326 millions de dollars, en hausse de 312 millions de dollars, ou 6,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023, en raison d'une hausse de 254 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail et d'une augmentation de 58 millions de dollars au sein du secteur Services financiers.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont chiffrés à 903 millions de dollars, en hausse de 23 millions de dollars, ou 2,6 %, comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2023, en raison essentiellement d'une augmentation de 26 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont chiffrés à 2 272 millions de dollars, en hausse de 46 millions de dollars, ou 2,1 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023, en raison essentiellement d'une augmentation de 54 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement respectif de 155 millions de dollars (154 millions de dollars en 2023) et de 384 millions de dollars (384 millions de dollars en 2023) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark Health Group (« Lifemark »).

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 238 millions de dollars, en hausse de 4 millions de dollars, ou 1,7 %, comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2023. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse des charges d'intérêts sur les emprunts liés aux créances sur cartes de crédit et aux obligations locatives, en partie contrebalancée par l'incorporation à l'actif des charges d'intérêts liées à l'installation de distribution automatisée de la société et par l'incidence favorable du recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC. Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 622 millions de dollars, en hausse de 14 millions de dollars, ou 2,3 %, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. L'augmentation enregistrée pour l'exercice à ce jour découle essentiellement d'une hausse des charges d'intérêts sur les obligations locatives et de la dette à long terme. Ces facteurs ont été annulés en partie par l'incorporation à l'actif des charges d'intérêts liées à l'installation de distribution automatisée de la société et par l'incidence favorable du recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC.

Impôt sur le résultat La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au troisième trimestre de 2024 s'est chiffrée à 263 millions de dollars (182 millions de dollars en 2023) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 24,3 % (21,9 % en 2023). L'augmentation du taux d'impôt effectif est principalement attribuable aux ajustements de certaines provisions pour impôt en 2023, en partie contrebalancés par l'incidence d'autres éléments non déductibles. Pour l'exercice à ce jour, la charge d'impôt sur le résultat s'est chiffrée à 621 millions de dollars (526 millions de dollars en 2023) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,6 % (24,4 % en 2023). L'augmentation du taux d'impôt effectif pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable aux ajustements de certaines provisions pour impôt en 2023, en partie contrebalancés par l'incidence d'autres éléments non déductibles.

Le montant ajusté de la charge d'impôt²⁾ pour le troisième trimestre de 2024 s'est établi à 263 millions de dollars (219 millions de dollars en 2023) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾, à 24,5 % (22,7 % en 2023). L'augmentation du montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾ est attribuable essentiellement aux ajustements de certaines provisions pour impôt en 2023. Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté de la charge d'impôt²⁾ s'est établi à 724 millions de dollars (634 millions de dollars en 2023) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾, à 25,8 % (24,7 % en 2023). L'augmentation du montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾ pour l'exercice à ce jour est attribuable essentiellement aux ajustements de certaines provisions pour impôt en 2023.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 40 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 15 millions de dollars, ou 60,0 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2023. Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 105 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 34 millions de dollars, ou 47,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la quote-part du résultat du secteur de l'alimentation au détail revenant aux franchisés de la société et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. L'augmentation des participations ne donnant pas le contrôle découle essentiellement d'une hausse du résultat revenant aux franchisés après le partage des profits.

4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés ainsi que les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin, les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme de fidélisation *PC Optimum*^{MC}, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

4.1 Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 5 octobre 2024 et le 7 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024	2023			2024	2023		
	(16 semaines)	(16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(40 semaines)	(40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	18 259 \$	17 982 \$	277 \$	1,5 %	45 207 \$	44 188 \$	1 019 \$	2,3 %
Résultat d'exploitation	1 091	1 006	85	8,4 %	2 688	2 657	31	1,2 %
Marge brute ²⁾	5 642	5 502	140	2,5 %	14 216	13 674	542	4,0 %
Marge brute exprimée en pourcentage ²⁾	30,9 %	30,6 %			31,4 %	30,9 %		
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 982 \$	1 852 \$	130 \$	7,0 %	5 083 \$	4 829 \$	254 \$	5,3 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,9 %	10,3 %			11,2 %	10,9 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	891 \$	865 \$	26 \$	3,0 %	2 236 \$	2 182 \$	54 \$	2,5 %

Le tableau qui suit présente une répartition du chiffre d'affaires total et du chiffre d'affaires des magasins comparables de la société pour le secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 5 octobre 2024 et le 7 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024		2023		2024		2023	
	(16 semaines)		(16 semaines)		(40 semaines)		(40 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	12 966 \$	0,5 %	12 843 \$	4,5 %	32 028 \$	1,3 %	31 414 \$	4,5 %
Secteur des pharmacies au détail	5 293	2,9 %	5 139	4,6 %	13 179	2,8 %	12 774	5,7 %
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	2 783	6,3 %	2 635	7,4 %	6 952	6,3 %	6 543	6,4 %
Produits de l'avant du magasin	2 510	(0,5) %	2 504	1,8 %	6 227	(0,7) %	6 231	5,1 %

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 18 259 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 277 millions de dollars, ou 1,5 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2023, en raison principalement des facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,5 % (4,5 % en 2023) au cours du trimestre. Compte non tenu de l'incidence défavorable liée au moment de l'Action de grâce, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 1,3 %.
 - La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été modérée;
 - La croissance du chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance a été modérée;
 - L'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 2,3 % (7,1 % en 2023), ce qui est inférieur à l'inflation interne du prix des aliments de la société;
 - L'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie a fléchi.
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,9 % (4,6 % en 2023) au cours du trimestre. Le moment du congé de l'Action de grâce a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail au troisième trimestre de 2024.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 6,3 % (7,4 % en 2023). Cette croissance est attribuable à une hausse des volumes de médicaments sur ordonnance pour maladies aiguës et chroniques. Le nombre d'ordonnances a augmenté de 2,3 % (0,8 % en 2023). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances a augmenté de 2,3 % (0,9 % en 2023) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 3,5 % (5,1 % en 2023);
- facteur en partie contrebalancé par :
- la diminution de 0,5 % (augmentation de 1,8 % en 2023) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin qui est principalement attribuable à la baisse des ventes de produits alimentaires et de produits pour la maison et à la décision de retirer des tablettes certaines catégories de produits électroniques à faible marge, ce qui a été compensé en partie par la vigueur soutenue des produits de beauté.

Au cours des 12 derniers mois, 33 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 14 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,3 million de pieds carrés, ou 0,4 %, de la superficie du secteur Vente au détail.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 45 207 millions de dollars, en hausse de 1 019 millions de dollars, ou 2,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 32 028 millions de dollars, en hausse de 614 millions de dollars, ou 2,0 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,3 % (4,5 % en 2023). Compte non tenu de l'incidence défavorable liée au moment de l'Action de grâce, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 1,6 % pour l'exercice 2024 à ce jour. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est élevé à 13 179 millions de dollars, en hausse de 405 millions de dollars, ou 3,2 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,8 % (5,7 % en 2023), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant affiché une augmentation de 6,3 % (6,4 % en 2023), en partie contrebalancée par un recul de 0,7 % (hausse de 5,1 % en 2023) du chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin. Le moment de l'Action de grâce a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail au troisième trimestre de 2024.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation s'est établi à 1 091 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 85 millions de dollars, ou 8,4 %, comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2023. La hausse découle d'une amélioration de 105 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par une variation défavorable de 20 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 105 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à une augmentation de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- la variation défavorable de 20 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 13 millions de dollars d'un profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 6 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change comptabilisés à l'exercice précédent.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation s'est établi à 2 688 millions de dollars, en hausse de 31 millions de dollars, ou 1,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2023. La hausse découle d'une amélioration de 200 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par une variation défavorable de 169 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 200 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable à une augmentation de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- la variation défavorable de 169 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 164 millions de dollars de charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif;
 - l'incidence défavorable de 12 millions de dollars d'un profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - la variation favorable, d'un exercice à l'autre, de 7 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change.

Marge brute²⁾ La marge brute²⁾ s'est établie à 5 642 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 140 millions de dollars, ou 2,5 %, comparativement à celle inscrite en 2023. La marge brute exprimée en pourcentage²⁾ s'est établie à 30,9 %, en hausse de 30 points de base, en raison essentiellement d'améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks.

Pour l'exercice à ce jour, la marge brute²⁾ s'est établie à 14 216 millions de dollars, en hausse de 542 millions de dollars, ou 4,0 %, comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2023. La marge brute exprimée en pourcentage²⁾ s'est établie à 31,4 %, en hausse de 50 points de base comparativement à celle inscrite en 2023, en raison essentiellement d'améliorations au chapitre des pertes liées aux stocks et d'une hausse des marges brutes du secteur des pharmacies au détail, attribuable essentiellement à la composition des ventes.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est chiffré à 1 982 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 130 millions de dollars, ou 7,0 %, par rapport à celui inscrit au troisième trimestre de 2023. L'accroissement est attribuable à une augmentation de 140 millions de dollars de la marge brute²⁾, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse de 10 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,0 %, soit une baisse favorable de 30 points de base, du fait principalement de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de certaines activités immobilières et du levier d'exploitation, partiellement contrebalancée par les coûts marginaux liés à l'ouverture de nouveaux magasins.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 5 083 millions de dollars en 2024, en hausse de 254 millions de dollars, ou 5,3 %, par rapport à celui inscrit en 2023. L'accroissement est attribuable à une augmentation de 542 millions de dollars de la marge brute, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse de 288 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,2 %, en hausse de 20 points de base comparativement à ceux inscrits en 2023. L'augmentation s'explique principalement par l'incidence, d'un exercice à l'autre, des coûts de main-d'œuvre.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 891 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 26 millions de dollars par rapport à ceux inscrits au troisième trimestre de 2023. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au troisième trimestre de 2024 découle essentiellement d'une hausse de l'amortissement des actifs liés aux TI et des actifs loués, et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 2 236 millions de dollars, en hausse de 54 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. L'augmentation pour l'exercice à ce jour découle essentiellement d'une hausse de l'amortissement des actifs liés aux TI et des actifs loués, et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liée aux conversions de magasins de détail. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement respectif de 155 millions de dollars (154 millions de dollars en 2023) et de 384 millions de dollars (384 millions de dollars en 2023) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Règlement de poursuites en recours collectif Le 24 juillet 2024, la société et George Weston Limitée (« Weston ») ont conclu une entente de règlement contraignante afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif intentées contre elles à l'échelle nationale du fait de leur implication dans un arrangement de fixation des prix de certains produits de boulangerie emballés dans l'ensemble de l'industrie, entre 2001 et 2015. L'entente de règlement contraignante prévoit un règlement total de 500 millions de dollars. Weston paiera 247 millions de dollars et la société, 253 millions de dollars, montants qui seront compensés par les 96 millions de dollars que la société a déjà versés aux clients dans le cadre du programme de carte Loblaw. Le règlement de 500 millions de dollars a été négocié avec les avocats représentant les consommateurs dans le cadre d'une médiation présidée par le juge en chef de la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Le règlement est assujéti à la finalisation d'un accord de règlement contraignant entre la société et Weston, et les avocats représentant les consommateurs, ainsi qu'à l'approbation du tribunal. Si celui-ci est approuvé, il réglera la totalité des réclamations des consommateurs contre la société et Weston concernant cette affaire. Au deuxième trimestre de 2024, des charges de 164 millions de dollars (121 millions de dollars, déduction faite de l'impôt sur le résultat) ont été comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives au titre de la part de la société dans le règlement total et les coûts connexes.

4.2 Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 5 octobre 2024 et le 7 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024	2023		2024		2023	
	(16 semaines)	(16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(40 semaines)	(40 semaines)	Variation (en \$)
Produits	382 \$	379 \$	3 \$	0,8 %	1 110 \$	1 053 \$	57 \$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	201	22	179	813,6 %	261	—	261
							s. o.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 5 octobre 2024	Au 7 octobre 2023	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3 956 \$	3 905 \$	51 \$	1,3 %
Créances sur cartes de crédit	3 890	3 946	(56)	(1,4) %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	275	231	44	19,0 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	14,4 %	13,9 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,6 %	3,8 %		

Produits Les produits se sont établis à 382 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 3 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2023. L'augmentation des produits est attribuable surtout à ce qui suit :

- la hausse des commissions d'interchange et des produits de commissions liés aux cartes de crédit; facteur en partie contrebalancé par :
- la diminution du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*^{MC}.

Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont chiffrés à 1 110 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 57 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. L'augmentation des produits pour l'exercice à ce jour est attribuable surtout à ce qui suit :

- la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit;
- l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*;
- la hausse des commissions d'interchange et des produits de commissions liés aux cartes de crédit.

Bénéfice avant impôt sur le résultat Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 201 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 179 millions de dollars comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2023. L'augmentation au troisième trimestre est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- un recouvrement de 165 millions de dollars relatif à une question en matière de taxes à la consommation, y compris des produits d'intérêts de 10 millions de dollars;
 - une diminution des charges liées à l'acquisition de clients et des coûts d'exploitation, y compris les avantages continus associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard;
 - l'augmentation des produits dont il est question plus haut;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- l'augmentation des radiations contractuelles et la hausse des coûts liés au programme de fidélisation.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 261 millions de dollars en 2024, une amélioration de 261 millions de dollars comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2023.

L'augmentation est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence, d'un exercice à l'autre, d'une charge de 37 millions de dollars comptabilisée à l'exercice précédent, comparativement à un recouvrement relatif aux questions en matière de taxes à la consommation de 165 millions de dollars comptabilisé à l'exercice considéré;
- l'augmentation des produits dont il est question plus haut;
- la diminution des charges liées à l'acquisition de clients et des coûts d'exploitation, y compris les avantages continus associés au renouvellement d'un accord à long terme avec Mastercard;

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation des radiations contractuelles et des coûts de financement attribuable à la conjoncture macroéconomique actuelle et la hausse des coûts liés au programme de fidélisation.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC a ensuite déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, en mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause. En août 2024, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a annulé la décision de la Cour de l'impôt. Par conséquent, la Banque PC a déduit des charges de 155 millions de dollars, dont une tranche de 111 millions de dollars qui avait été comptabilisée initialement au deuxième trimestre de 2022. De plus, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui s'appliquaient à la Banque PC de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard. Au quatrième trimestre de 2023, la société a déduit 13 millions de dollars des charges qui avaient été comptabilisées précédemment. La déduction était attribuable aux nouvelles directives formulées par l'Agence du revenu du Canada.

Créances sur cartes de crédit Au 5 octobre 2024, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 890 millions de dollars, en baisse de 56 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 7 octobre 2023. Cette baisse découle essentiellement d'une augmentation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances attendues. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances attendues des créances sur cartes de crédit s'établissait à 275 millions de dollars, en hausse de 44 millions de dollars comparativement au 7 octobre 2023. L'augmentation reflète la conjoncture macroéconomique actuelle et prévue et son incidence sur les tendances en matière de crédit à la consommation.

5. Situation de trésorerie et sources de financement

5.1 Flux de trésorerie

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 5 octobre 2024 et le 7 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)								
	2024 (16 semaines)	2023 (16 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2024 (40 semaines)	2023 (40 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 282 \$	1 209 \$	73 \$	6,0 %	1 488 \$	1 608 \$	(120) \$	(7,5) %
Entrées (sorties) nettes liées aux :								
Activités d'exploitation	1 958 \$	2 045 \$	(87) \$	(4,3) %	4 215 \$	4 249 \$	(34) \$	(0,8) %
Activités d'investissement	(341)	(431)	90	20,9 %	(1 306)	(1 515)	209	13,8 %
Activités de financement	(1 905)	(1 592)	(313)	(19,7) %	(3 407)	(3 113)	(294)	(9,4) %
des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	(3)	2	66,7 %	3	(1)	4	400,0 %
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(289) \$	19 \$	(308) \$	(1 621,1) %	(495) \$	(380) \$	(115) \$	(30,3) %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	993 \$	1 228 \$	(235) \$	(19,1) %	993 \$	1 228 \$	(235) \$	(19,1) %

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 958 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en baisse de 87 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2023. La diminution s'explique principalement par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et par une augmentation de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice à l'étude, en partie contrebalancées par l'accroissement du bénéfice.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 4 215 millions de dollars, en baisse de 34 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. Cette diminution s'explique essentiellement par une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et par une augmentation de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice à l'étude, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement du bénéfice et par la hausse des créances sur cartes de crédit d'un exercice à l'autre à un taux inférieur à celui de l'exercice précédent.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 341 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en baisse de 90 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2023. Cette baisse s'explique essentiellement par une augmentation du produit de la cession d'actifs, en partie contrebalancée par une augmentation des acquisitions de placements à court terme et par une baisse des cessions de titres à long terme.

Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 1 306 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en baisse de 209 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. Cette baisse découle essentiellement d'une diminution des acquisitions de placements à court terme et d'une augmentation du produit de la cession d'actifs, facteurs en partie contrebalancés par une augmentation des investissements dans des immobilisations corporelles.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

Au 5 octobre 2024 et au 7 octobre 2023	2024	2023	Variation (en %)
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	35,6	35,2	1,1 %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	16,7	17,0	(1,8) %
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	19,2	19,0	1,1 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	71,5	71,2	0,4 %
Nombre de magasins détenus par la société	594	568	4,6 %
Nombre de magasins franchisés	519	536	(3,2) %
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 354	1 344	0,7 %
Nombre total de magasins	2 467	2 448	0,8 %
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société	59 900	62 000	(3,4) %
Magasins franchisés	32 200	31 700	1,6 %
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	14 200	14 100	0,7 %

Dépenses d'investissement La société a engagé des dépenses d'investissement de 690 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en baisse de 5 millions de dollars, ou 0,7 %, comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2023. Pour l'exercice à ce jour, la société a engagé des dépenses d'investissement de 1 572 millions de dollars, en hausse de 139 millions de dollars, ou 9,7 %, comparativement à celles inscrites pour 2023.

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 1 905 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en hausse de 313 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2023. Cette augmentation s'explique principalement par une baisse des émissions nettes de titres de créance à long terme et par le nombre plus élevé de rachats d'actions ordinaires au cours de l'exercice à l'étude, en partie contrebalancés par une augmentation de la dette bancaire.

Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 3 407 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 294 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des remboursements de titres de créance à court terme, par l'accroissement du produit tiré de passifs financiers au cours de l'exercice précédent et par le nombre plus élevé de rachats d'actions ordinaires au cours de l'exercice à l'étude. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une augmentation de la dette bancaire et par l'accroissement des émissions nettes de titres de créance à long terme.

Flux de trésorerie disponibles²⁾

	2024 (16 semaines)				2023 (16 semaines)			
Pour les périodes closes le 5 octobre 2024 et le 7 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	1 829 \$	75 \$	54 \$	1 958 \$	1 898 \$	107 \$	40 \$	2 045 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	675	15	—	690	681	14	—	695
Intérêts payés	94	—	54	148	82	—	40	122
Paielements au titre de la location, montant net	498	—	—	498	472	—	—	472
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	562 \$	60 \$	— \$	622 \$	663 \$	93 \$	— \$	756 \$

	2024 (40 semaines)				2023 (40 semaines)			
Pour les périodes closes le 5 octobre 2024 et le 7 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	3 701 \$	414 \$	100 \$	4 215 \$	3 985 \$	177 \$	87 \$	4 249 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	1 541	31	—	1 572	1 403	30	—	1 433
Intérêts payés	244	—	100	344	233	—	87	320
Paielements au titre de la location, montant net	1 238	—	—	1 238	1 167	—	—	1 167
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	678 \$	383 \$	— \$	1 061 \$	1 182 \$	147 \$	— \$	1 329 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Vente au détail se sont établis à 562 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en baisse de 101 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2023. La diminution découle essentiellement d'une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, en partie contrebalancée par l'accroissement du bénéfice. Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Vente au détail se sont établis à 678 millions de dollars, en baisse de 504 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. La diminution découle essentiellement d'une variation défavorable, d'un exercice à l'autre, des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, en partie contrebalancée par un accroissement du bénéfice. Les flux de trésorerie disponibles du secteur Vente au détail ont également été touchés par la hausse des dépenses d'investissement par rapport à la période correspondante de 2023.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Services financiers se sont établis à 60 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en baisse de 33 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2023. La diminution découle essentiellement de l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice à l'étude. Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Services financiers se sont établis à 383 millions de dollars, en hausse de 236 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2023. L'accroissement s'explique essentiellement par la hausse des créances sur cartes de crédit d'un exercice à l'autre à un taux inférieur à celui de l'exercice précédent, en partie contrebalancée par l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice à l'étude.

5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* ») et de certificats de placement garanti (« CPG »).

Le tableau qui suit présente le total de la dette par secteur d'exploitation à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Au 5 octobre 2024			Au 7 octobre 2023			Au 30 décembre 2023		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Dette bancaire	167 \$	— \$	167 \$	22 \$	— \$	22 \$	13 \$	— \$	13 \$
Dépôts à vue de clients	—	187	187	—	147	147	—	166	166
Dette à court terme ⁱ⁾	—	600	600	—	650	650	—	850	850
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	—	686	686	400	874	1 274	400	791	1 191
Dette à long terme ⁱⁱ⁾	5 086	2 211	7 297	4 394	2 192	6 586	4 460	2 201	6 661
Certains autres passifs ⁱⁱⁱ⁾	294	—	294	270	—	270	280	—	280
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	5 547 \$	3 684 \$	9 231 \$	5 086 \$	3 863 \$	8 949 \$	5 153 \$	4 008 \$	9 161 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 501	—	1 501	1 442	—	1 442	1 455	—	1 455
Obligations locatives	8 500	—	8 500	7 718	—	7 718	8 003	—	8 003
Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives	15 548 \$	3 684 \$	19 232 \$	14 246 \$	3 863 \$	18 109 \$	14 611 \$	4 008 \$	18 619 \$

- i) Pour l'exercice à ce jour, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 250 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes.
- ii) Au premier trimestre de 2024, la société a procédé à l'émission de billets non garantis de premier rang d'un montant en capital global de 400 millions de dollars, portant intérêt à 5,115 % par année et venant à échéance le 4 mars 2054. La société a utilisé le produit net de l'émission pour financer en partie le rachat des billets non garantis de premier rang d'un montant en capital global de 400 millions de dollars, portant intérêt à 3,918 %, le 10 juin 2024. La société a une facilité de crédit engagée accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 15 juillet 2027. La facilité de crédit contient certaines clauses restrictives de nature financière et, au 5 octobre 2024 et tout au long des trois premiers trimestres de l'exercice, la société respectait ces clauses restrictives.
- iii) Au 5 octobre 2024, le poste « Certains autres passifs » incluait des passifs financiers de 191 millions de dollars liés à la cession-bail d'immeubles de commerce de détail (189 millions de dollars au 7 octobre 2023 et 190 millions de dollars au 30 décembre 2023).

Secteur Vente au détail La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société calcule le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail²⁾ sur une base annuelle afin d'évaluer le niveau d'endettement.

	Au 5 octobre 2024	Au 7 octobre 2023	Au 30 décembre 2023
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail ²⁾ sur une base annuelle	2,4 x	2,3 x	2,3 x

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle au 5 octobre 2024 a augmenté comparativement à ceux inscrits au 7 octobre 2023 et au 30 décembre 2023, en raison essentiellement d'une hausse de la dette du secteur Vente au détail et d'une amélioration du montant ajusté du BAIIA²⁾ sur une base annuelle.

Banque le Choix du Président Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 5 octobre 2024 et les a respectées tout au long du trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables au 5 octobre 2024 et les a respectées tout au long du trimestre.

5.3 Situation financière

Montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle

	Au 5 octobre 2024	Au 7 octobre 2023	Au 30 décembre 2023
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	23,3 %	21,8 %	22,2 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	11,8 %	11,2 %	11,5 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle au 5 octobre 2024 a augmenté comparativement aux montants inscrits au 7 octobre 2023 et au 30 décembre 2023, en raison essentiellement d'une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle au 5 octobre 2024 a augmenté comparativement aux montants inscrits au 7 octobre 2023 et au 30 décembre 2023, en raison principalement d'une amélioration du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ sur une base annuelle et d'une hausse du capital moyen, du fait essentiellement d'une augmentation des obligations locatives et de la dette bancaire.

5.4 Notations

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société.

Notation (normes canadiennes)	Morningstar DBRS		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB+	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Stable	BBB+	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3 (élevé)	Stable	P-2 (faible)	s. o.

Au deuxième trimestre de 2024, Morningstar DBRS a confirmé les notations et les tendances de la société. Standard and Poor's Global Ratings a confirmé les perspectives de la société et a rehaussé de BBB à BBB+ les notations attribuées à la notation de l'émetteur et aux billets à moyen terme, et a fait passer de P-3 (élevé) à P-2 (faible) la notation attribuée aux actions privilégiées de deuxième rang, série B.

5.5 Dividendes et rachats d'actions

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées.

	5 octobre 2024ⁱ⁾ (16 semaines)	7 octobre 2023 (16 semaines)	5 octobre 2024 (40 semaines)	7 octobre 2023 (40 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)				
Actions ordinaires	0,513 \$	0,446 \$	1,472 \$	1,297 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$	0,99375 \$	0,99375 \$

i) Les dividendes de 0,513 \$ par action ordinaire déclarés au troisième trimestre de 2024 étaient à payer le 1^{er} octobre 2024. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés au troisième trimestre de 2024 étaient à payer le 30 septembre 2024.

Après la clôture du troisième trimestre de 2024, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,513 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2024 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2024, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 31 décembre 2024 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2024.

Au deuxième trimestre de 2024, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 15 336 875 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Au 5 octobre 2024, la société avait racheté 4 000 560 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique actuelle de rachat dans le cours normal des activités. La société est encore autorisée à racheter ses actions ordinaires de Weston dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au troisième trimestre de 2024, 2 650 388 actions ordinaires (2 926 260 en 2023) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 450 millions de dollars (341 millions de dollars en 2023), y compris 1 123 575 actions ordinaires (1 473 813 en 2023) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 193 millions de dollars (171 millions de dollars en 2023). Pour l'exercice à ce jour, 9 021 350 actions ordinaires (10 410 560 en 2023) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 1 402 millions de dollars (1 235 millions de dollars en 2023), y compris 3 613 458 actions ordinaires (5 148 067 en 2023) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 565 millions de dollars (609 millions de dollars en 2023).

Voir la note 11, « Capital social », des états financiers intermédiaires de la société pour obtenir plus de précisions.

5.6 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au troisième trimestre de 2024. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2023 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

6. Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains des risques financiers auxquels elle est exposée. Elle a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et des achats prévus d'immobilisations. Ces instruments dérivés sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie.

Au cours du troisième trimestre de 2024, la Banque PC a réglé un contrat à terme sur obligations d'une valeur notionnelle de 75 millions de dollars (15 millions de dollars en 2023). Pour l'exercice à ce jour, la Banque PC a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur notionnelle de 275 millions de dollars (160 millions de dollars en 2023) et a réglé un contrat à terme sur obligations d'une valeur notionnelle de 250 millions de dollars (155 millions de dollars en 2023) se rapportant principalement aux billets de série 2024-1 d'*Eagle* d'un montant de 350 millions de dollars émis au cours du deuxième trimestre de 2024.

En 2023, la société a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses acquisitions en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars.

Au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, une perte liée à la juste valeur de 3 millions de dollars (9 millions de dollars en 2023) et de 18 millions de dollars (5 millions de dollars en 2023), respectivement, a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global liés à la couverture des prix de l'énergie. La juste valeur du dérivé est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.

La société a également recours à des swaps de taux d'intérêt, à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Ces instruments dérivés ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments au cours du troisième trimestre de 2024, voir la rubrique 13, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

7. Résultats par trimestre

En raison d'une pratique comptable courante dans le secteur de la vente au détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices indiqués ci-dessous comptaient chacun 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines.

Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières trimestrielles consolidées pour chacun des huit derniers trimestres :

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024 (16 semaines)	2023 (16 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
Produits	18 538 \$	18 265 \$	13 947 \$	13 738 \$	13 581 \$	12 995 \$	14 531 \$	14 007 \$
Montant ajusté du BAIIA²⁾	2 069	1 926	1 713	1 640	1 544	1 448	1 633	1 493
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	777	621	457	508	459	418	541	529
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	767	719	664	626	537	505	630	575
Bénéfice net par action ordinaire :								
De base (en dollars)	2,55 \$	1,97 \$	1,49 \$	1,59 \$	1,48 \$	1,30 \$	1,73 \$	1,63 \$
Dilué (en dollars)	2,53 \$	1,95 \$	1,48 \$	1,58 \$	1,47 \$	1,29 \$	1,72 \$	1,62 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	2,50 \$	2,26 \$	2,15 \$	1,94 \$	1,72 \$	1,55 \$	2,00 \$	1,76 \$
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	0,5 %	4,5 %	0,2 %	6,1 %	3,4 %	3,1 %	2,0 %	8,4 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	2,9 %	4,6 %	1,5 %	5,7 %	4,0 %	7,4 %	4,6 %	8,7 %

Produits Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,6 million de pieds carrés pour s'établir à 71,5 millions de pieds carrés.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- les économies de coûts découlant de l'efficacité sur le plan de l'exploitation et les bénéfices associés aux initiatives stratégiques;
- l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation;
- l'incidence d'éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 13, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », notamment :
 - les charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif;
 - l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - les profits et les pertes sur la vente d'immeubles non exploités;
 - l'ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités;
 - le recouvrement et la charge relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC.

8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au troisième trimestre de 2024 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

9. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 30 décembre 2023 et dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2023 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2023 ainsi que la notice annuelle 2023 de la société peuvent être consultés à l'adresse sedarplus.ca. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

10. Transactions entre parties liées

Voir la note 15, « Transactions entre parties liées », des états financiers intermédiaires de la société.

11. Normes comptables futures et modifications

Se reporter à la note 3, « Normes comptables futures et modifications », des états financiers intermédiaires de la société.

12. Perspectives³⁾

Loblaw entend poursuivre son initiative d'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance, dans le but d'enregistrer des résultats opérationnels et financiers stables en 2024. Les secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins courants des Canadiens.

Pour l'exercice 2024 entier, la société continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- le remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

En se fondant sur sa performance opérationnelle et financière depuis le début de l'exercice ainsi que sur la vigueur constatée en fin de troisième trimestre, la société revoit légèrement à la hausse ses prévisions de croissance, pour l'exercice en entier, du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾, la faisant passer du haut de la fourchette à un chiffre au bas de la fourchette à deux chiffres.

De plus, compte tenu des investissements réalisés depuis le début de l'exercice dans son réseau de magasins et ses centres de distribution, la société prévoit désormais investir un montant net de 1,9 milliard de dollars (contre 1,8 milliard de dollars auparavant), ce qui reflète des investissements en capital bruts avoisinant 2,3 milliards de dollars (contre 2,2 milliards de dollars auparavant), déduction faite d'un produit tiré des cessions d'immeubles d'environ 400 millions de dollars.

13. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail; le montant ajusté du rendement des capitaux propres; le montant ajusté du rendement du capital; et le chiffre d'affaires des magasins comparables. Elle estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des ventes qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

	2024 (16 semaines)				2023 (16 semaines)			
Pour les périodes closes le 5 octobre 2024 et le 7 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	18 259 \$	382 \$	(103) \$	18 538 \$	17 982 \$	379 \$	(96) \$	18 265 \$
Coût des ventes	12 617	48	—	12 665	12 480	54	—	12 534
Marge brute	5 642 \$	334 \$	(103) \$	5 873 \$	5 502 \$	325 \$	(96) \$	5 731 \$
Montant ajusté de la marge brute	5 642 \$	334 \$	(103) \$	5 873 \$	5 502 \$	325 \$	(96) \$	5 731 \$

	2024 (40 semaines)				2023 (40 semaines)			
Pour les périodes closes le 5 octobre 2024 et le 7 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	45 207 \$	1 110 \$	(251) \$	46 066 \$	44 188 \$	1 053 \$	(243) \$	44 998 \$
Coût des ventes	30 991	126	—	31 117	30 514	120	—	30 634
Marge brute	14 216 \$	984 \$	(251) \$	14 949 \$	13 674 \$	933 \$	(243) \$	14 364 \$
Montant ajusté de la marge brute	14 216 \$	984 \$	(251) \$	14 949 \$	13 674 \$	933 \$	(243) \$	14 364 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA divisé par les produits.

	2024 (16 semaines)			2023 (16 semaines)		
Pour les périodes closes le 5 octobre 2024 et le 7 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			780 \$			624 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			40			25
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			238			234
Impôt sur le résultat			263			182
Résultat d'exploitation	1 091 \$	230 \$	1 321 \$	1 006 \$	59 \$	1 065 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	155 \$	— \$	155 \$	154 \$	— \$	154 \$
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	(13)	—	(13)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	—	—	—	(6)	—	(6)
Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	(155)	(155)	—	—	—
Éléments d'ajustement	155 \$	(155) \$	— \$	135 \$	— \$	135 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 246 \$	75 \$	1 321 \$	1 141 \$	59 \$	1 200 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	891	12	903	865	15	880
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(155)	—	(155)	(154)	—	(154)
Montant ajusté du BAIIA	1 982 \$	87 \$	2 069 \$	1 852 \$	74 \$	1 926 \$

	2024 (40 semaines)			2023 (40 semaines)		
Pour les périodes closes le 5 octobre 2024 et le 7 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			1 702 \$			1 556 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			105			71
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			622			608
Impôt sur le résultat			621			526
Résultat d'exploitation	2 688 \$	362 \$	3 050 \$	2 657 \$	104 \$	2 761 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	384 \$	— \$	384 \$	384 \$	— \$	384 \$
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	164	—	164	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	(12)	—	(12)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(5)	—	(5)	2	—	2
(Recouvrement) charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	—	(155)	(155)	—	37	37
Éléments d'ajustement	543 \$	(155) \$	388 \$	374 \$	37 \$	411 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	3 231 \$	207 \$	3 438 \$	3 031 \$	141 \$	3 172 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 236	36	2 272	2 182	44	2 226
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(384)	—	(384)	(384)	—	(384)
Montant ajusté du BAIIA	5 083 \$	243 \$	5 326 \$	4 829 \$	185 \$	5 014 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché, le cas échéant, par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif Le 24 juillet 2024, la société et Weston ont conclu une entente de règlement contraignante afin de mettre un terme aux poursuites en recours collectif intentées contre elles à l'échelle nationale du fait de leur implication dans un arrangement de fixation des prix dans l'ensemble de l'industrie. Au deuxième trimestre de 2024, des charges de 164 millions de dollars ont été comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives au titre de la part de la société dans le règlement total et les coûts connexes.

Profit sur la vente d'immeubles non exploités Au troisième trimestre de 2024 et pour l'exercice à ce jour, la société n'a comptabilisé aucun profit ni aucune perte sur la vente d'immeubles non exploités (profit de 13 millions de dollars et de 12 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 et pour les neuf premiers mois de 2023, respectivement).

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

(Recouvrement) charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC En juillet 2022, la Cour de l'impôt a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. La Banque PC a ensuite déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, en mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause. En août 2024, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a annulé la décision de la Cour de l'impôt. Par conséquent, la Banque PC a déduit des charges de 155 millions de dollars, dont une tranche de 111 millions de dollars qui avait été comptabilisée initialement au deuxième trimestre de 2022.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui s'appliquaient à la Banque PC de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard. Au quatrième trimestre de 2023, la société a déduit 13 millions de dollars des charges qui avaient été comptabilisées précédemment. La déduction était attribuable aux nouvelles directives formulées par l'Agence du revenu du Canada.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 5 octobre 2024 et le 7 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens)	2024 (16 semaines)	2023 (16 semaines)	2024 (40 semaines)	2023 (40 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	238 \$	234 \$	622 \$	608 \$
Ajouter : Recouvrement relatif à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	10	—	10	—
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	248 \$	234 \$	632 \$	608 \$

Au troisième trimestre de 2024, un montant de 10 millions de dollars a été comptabilisé au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôts en trésorerie relativement à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC dont il est question ci-dessus.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 5 octobre 2024 et le 7 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024 (16 semaines)	2023 (16 semaines)	2024 (40 semaines)	2023 (40 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 321 \$	1 200 \$	3 438 \$	3 172 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	248	234	632	608
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	1 073 \$	966 \$	2 806 \$	2 564 \$
Impôt sur le résultat	263 \$	182 \$	621 \$	526 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants : Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	—	37	103	108
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	263 \$	219 \$	724 \$	634 \$
Taux d'impôt effectif	24,3 %	21,9 %	25,6 %	24,4 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	24,5 %	22,7 %	25,8 %	24,7 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans le tableau ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 5 octobre 2024 et le 7 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024 (16 semaines)	2023 (16 semaines)	2024 (40 semaines)	2023 (40 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	780 \$	624 \$	1 702 \$	1 556 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(9)	(9)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	777 \$	621 \$	1 693 \$	1 547 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	780 \$	624 \$	1 702 \$	1 556 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	(10)	98	275	303
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	770 \$	722 \$	1 977 \$	1 859 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(9)	(9)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	767 \$	719 \$	1 968 \$	1 850 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	306,9	318,4	309,2	321,6

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées.

	2024 (16 semaines)		2023 (16 semaines)		2024 (40 semaines)		2023 (40 semaines)	
Pour les périodes closes le 5 octobre 2024 et le 7 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	777 \$	2,53 \$	621 \$	1,95 \$	1 693 \$	5,47 \$	1 547 \$	4,81 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	115 \$	0,38 \$	113 \$	0,35 \$	283 \$	0,92 \$	282 \$	0,87 \$
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	—	—	121	0,39	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	(11)	(0,03)	—	—	(10)	(0,03)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	—	—	(4)	(0,01)	(4)	(0,01)	2	0,01
(Recouvrement) charge relatif aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	(125)	(0,41)	—	—	(125)	(0,41)	29	0,09
Éléments d'ajustement	(10) \$	(0,03) \$	98 \$	0,31 \$	275 \$	0,89 \$	303 \$	0,94 \$
Montant ajusté	767 \$	2,50 \$	719 \$	2,26 \$	1 968 \$	6,36 \$	1 850 \$	5,75 \$

Flux de trésorerie disponibles Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement, par secteur d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

	2024 (16 semaines)				2023 (16 semaines)			
Pour les périodes closes le 5 octobre 2024 et le 7 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	1 829 \$	75 \$	54 \$	1 958 \$	1 898 \$	107 \$	40 \$	2 045 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	675	15	—	690	681	14	—	695
Intérêts payés ⁱ⁾	94	—	54	148	82	—	40	122
Paiements au titre de la location, montant net	498	—	—	498	472	—	—	472
Flux de trésorerie disponibles	562 \$	60 \$	— \$	622 \$	663 \$	93 \$	— \$	756 \$

	2024 (40 semaines)				2023 (40 semaines)			
Pour les périodes closes le 5 octobre 2024 et le 7 octobre 2023 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	3 701 \$	414 \$	100 \$	4 215 \$	3 985 \$	177 \$	87 \$	4 249 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	1 541	31	—	1 572	1 403	30	—	1 433
Intérêts payés ⁱ⁾	244	—	100	344	233	—	87	320
Paiements au titre de la location, montant net	1 238	—	—	1 238	1 167	—	—	1 167
Flux de trésorerie disponibles	678 \$	383 \$	— \$	1 061 \$	1 182 \$	147 \$	— \$	1 329 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres. Se reporter à la rubrique 5.2, « Situation de trésorerie et structure du capital », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 5.3, « Situation financière », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Se reporter à la rubrique 5.3, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

Chiffre d'affaires des magasins comparables Le chiffre d'affaires des magasins comparables correspond au chiffre d'affaires du secteur Vente au détail tiré des magasins exploités pendant les deux périodes comparables, y compris les magasins ayant subi une relocalisation, une conversion, une expansion, une réduction ou une rénovation. La société estime que cette mesure est utile pour évaluer les tendances en matière de ventes, compte non tenu de l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – rapprochements avec les principales mesures financières conformes aux PCGR

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les trimestres clos aux dates indiquées.

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2023	2022
	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	780 \$	624 \$	460 \$	511 \$	462 \$	421 \$	544 \$	532 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle	40	25	38	30	27	16	16	(14)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	238	234	190	193	194	181	195	172
Impôt sur le résultat	263	182	180	193	178	151	188	181
Résultat d'exploitation	1 321 \$	1 065 \$	868 \$	927 \$	861 \$	769 \$	943 \$	871 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	155 \$	154 \$	115 \$	116 \$	114 \$	114 \$	115 \$	115 \$
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	164	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	—	(6)	2	5	(7)	3	14	11
(Profit) perte sur la vente d'immeubles non exploités	—	(13)	—	—	—	1	—	(50)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	9	(6)
(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	(155)	—	—	37	—	—	(13)	—
Éléments d'ajustement	— \$	135 \$	281 \$	158 \$	107 \$	118 \$	125 \$	70 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 321 \$	1 200 \$	1 149 \$	1 085 \$	968 \$	887 \$	1 068 \$	941 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	903	880	679	671	690	675	680	667
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(155)	(154)	(115)	(116)	(114)	(114)	(115)	(115)
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	2 069 \$	1 926 \$	1 713 \$	1 640 \$	1 544 \$	1 448 \$	1 633 \$	1 493 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les trimestres clos aux dates indiquées.

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024 (16 semaines)	2023 (16 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
Montant présenté	777 \$	621 \$	457 \$	508 \$	459 \$	418 \$	541 \$	529 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	115 \$	113 \$	84 \$	85 \$	84 \$	84 \$	85 \$	83 \$
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	121	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	—	(4)	2	4	(6)	2	10	8
(Profit) perte sur la vente d'immeubles non exploités	—	(11)	—	—	—	1	—	(41)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	6	(4)
(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	(125)	—	—	29	—	—	(12)	—
Éléments d'ajustement	(10) \$	98 \$	207 \$	118 \$	78 \$	87 \$	89 \$	46 \$
Montant ajustéⁱ⁾	767 \$	719 \$	664 \$	626 \$	537 \$	505 \$	630 \$	575 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2024 (16 semaines)	2023 (16 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2024 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
Montant présenté	2,53 \$	1,95 \$	1,48 \$	1,58 \$	1,47 \$	1,29 \$	1,72 \$	1,62 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	0,38 \$	0,35 \$	0,27 \$	0,26 \$	0,27 \$	0,26 \$	0,27 \$	0,25 \$
Charges relatives au règlement de poursuites en recours collectif	—	—	0,39	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	—	(0,01)	0,01	0,01	(0,02)	—	0,03	0,03
(Profit) perte sur la vente d'immeubles non exploités	—	(0,03)	—	—	—	—	—	(0,13)
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	—	—	0,02	(0,01)
(Recouvrements) charges relatifs aux questions en matière de taxes à la consommation liées à la Banque PC	(0,41)	—	—	0,09	—	—	(0,04)	—
Éléments d'ajustement	(0,03) \$	0,31 \$	0,67 \$	0,36 \$	0,25 \$	0,26 \$	0,28 \$	0,14 \$
Montant ajustéⁱ⁾	2,50 \$	2,26 \$	2,15 \$	1,94 \$	1,72 \$	1,55 \$	2,00 \$	1,76 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	306,9	318,4	308,8	322,5	311,9	324,8	314,9	327,4

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

14. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+, et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse www.sedarplus.ca et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 12 novembre 2024

Toronto, Canada

Notes de fin de document du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2023 de la société.
- 2) Voir la rubrique 13, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR et des autres mesures financières avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».